

Actions de coopération décentralisée et non gouvernementale pour l'eau et l'assainissement

Vendredi 25 mars, Espace France

Partenaires

Coordinateur : Ville de Paris

Intervenants : Ville de Paris,
pS-Eau, ONG Kynarou

Qu'en avons-nous retenu ?

L'action Extérieure de la Ville de Paris :

- Un **dispositif de soutien financier – Solidae** - actif au travers des **1% eau, déchets et énergie** (loi Oudin et ses amendements) permettant de financer des actions de solidarités avec plusieurs volets d'actions complémentaires (ex. du projet Kynarou en Inde).
- Une coopération avec Jéricho en Palestine active depuis plus de 10 ans qui se focalise sur **le renforcement des compétences au sud comme au nord**.
- Des liens faits avec des agences de développement (AFD - FICOL et PNUD) et **la valorisation de savoir-faire du territoire** parisien (implication de Eau de Paris)

L'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (AECT) en matière d'eau et d'assainissement :

- Deux Lois permettent aux collectivités de se mobiliser pour l'eau et l'assainissement : **les Lois Thiollière et Oudin** ;
- Un potentiel de mobilisation des collectivités territoriales en augmentation chaque année – 50 millions d'euros encore potentiellement mobilisables.

Plus d'informations

Contacts : Yann.Bhogal@paris.fr et pseau@pseau.org

Consulter le [guide de l'AECT pour l'eau et l'assainissement](#), du pS-Eau.



Qu'est ce que le pS-Eau ?

www.pseau.org / pseau@pseau.org